



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 66606

Texte de la question

Mme Nicole Feidt expose à M. le ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel que, dans certains établissements de l'enseignement professionnel, des enseignements inadaptés aux besoins du monde du travail et aux nécessités de l'économie moderne sont encore dispensés, alors que, dans d'autres établissements, des formations de pointe ou modernes sont offertes aux élèves. Elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour remédier à ces disparités.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Feidt](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66606

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : enseignement professionnel

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5529